

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Table with 2 columns: Edition type (Quotidienne, Semi-quotidienne) and Price (Par an, Par trimestre).

Bureaux à Québec, No. 1, rue Bnada, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Metteur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement and Price per line/day.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC

SAMEDI, 13 JUILLET 1872.

La Candidature de M. Ross.

Nous publions à la seconde page l'adresse de M. Ross aux électeurs de Québec-Centre. M. Ross déclare dans son adresse, qu'il ne se présente pas comme le représentant d'une nationalité ni d'une dénomination religieuse...

Nouvelle du Jour.

Le Mail, organe du gouvernement, annonce que le bref d'élection seront lancés le 15. Une dépêche au Globe dit que les brefs d'élections sont arrivés à Montréal samedi.

Comité de Rouville.

On lit dans le Courrier de St. Hyacinthe: Jeudi, les électeurs du comté de Rouville s'assemblèrent en grand nombre à Rougemont, afin de faire choix d'un candidat aux prochaines élections du parlement fédéral.

L'Opinion de Rome sur la question des Ecoles.

On lit dans le Nouveau Monde: Nous publions aujourd'hui un document de la dernière importance et qui règlera définitivement, croyons-nous, la question de savoir quel était le devoir du gouvernement et de la Chambre dans l'affaire des Ecoles du Nouveau-Brunswick.

Romain de Angelis et en a reçu la réponse qu'on lira plus bas. Voici les pièces de cette correspondance.

Au Très-Hon. Chanoine de Angelis, professeur, etc, etc.

M. le Chanoine: Je désire vous consulter par rapport à la coutume que doivent tenir et au vote que doivent donner, relativement à une proposition ayant trait aux Ecoles de la Province du Nouveau-Brunswick...

Quelques explications de ma part sont nécessaires pour vous faire bien saisir le point particulier sur lequel je désire obtenir votre opinion.

En 1867, le Parlement Anglais passa un Acte (qui reçut la sanction Royale) par lequel les Provinces de l'Amérique Britannique du Nord furent constituées en Confédération, sous le nom de "Puissance du Canada", avec un Parlement Fédéral, pour les intérêts généraux de toute la "Puissance", et des Parlements locaux, pour ceux de chaque Province.

Dans la nouvelle Constitution qui fut alors octroyée, il est stipulé que toute loi proposée par les Législatives Locales pourra être déclinée, ou annulée, dans un temps donné par la Législative Fédérale.

Or, la Législative de la Province du Nouveau-Brunswick, dans sa session de l'année dernière (1871), passa une loi qui prive les catholiques de cette Province, qui ne sont, à peu près, qu'un quart de la population totale, du droit d'être élus à la législative locale, et de payer un impôt pour des écoles communes et aux protestants et aux catholiques, leur refusant toute subvention pour leurs écoles séparées.

On comprend que la conséquence pratique d'un tel état de choses est de mettre les catholiques du Nouveau-Brunswick dans la nécessité d'envoyer leurs enfants aux écoles tenues et dirigées par des protestants et sur lesquelles ils ne peuvent avoir aucun contrôle, ou plutôt de payer pour le soutien d'écoles auxquelles ils ne peuvent, en conscience, les envoyer.

On comprend aussi qu'après avoir payé un impôt, ou taxe pour les écoles communes ce sera, pour eux, une charge trop lourde que de soutenir, en outre, des écoles séparées, entièrement à leurs frais ou sans la plus petite partie de la subvention accordée par le Gouvernement local pour aider au soutien des écoles d'aussi la Province.

Voyant en cela une grave et flagrante injustice, ils se sont adressés, par Requête, à la Législative Fédérale, qui siège en ce moment, et ont demandé que cette loi injuste des écoles du Nouveau-Brunswick fût désavouée et annulée, prétendant que, non seulement ils souffrent une grave injustice du côté de la liberté religieuse à laquelle ont droit, mais même parce que la loi en question est, au nom, contraire à l'esprit de la Constitution, et qu'elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution.

Il est évident que, soit que cette loi soit désavouée ou qu'elle ne le soit pas, dans la présente session du Parlement Fédéral, cette question des écoles du Nouveau-Brunswick sera la thème principal sur lequel se feront, dans la Province de Québec, surtout où les catholiques sont en majorité, les élections de l'automne prochain. Il est donc bien important que l'on sache, d'une manière positive, le vote que, sur cette importante question, ou tout autre question de ce genre, les Membres Catholiques, qui ne comptent que pour, à peu près, un tiers dans la Législative Fédérale, peuvent ou doivent donner.

Je demande donc si, en conscience, un membre catholique, soit parce que cette loi des écoles n'est pas, dans son opinion, contraire à la Constitution, soit parce qu'il désire empêcher par son vote un changement de ministère, ou parce que son opposition lui semblerait inutile, ou encore parce que les raisons des partisans de cette loi lui paraîtraient au moins plausibles, et autres raisons de ce genre, si, dis-je, un membre catholique peut voter pour le maintien de la loi des écoles du Nouveau-Brunswick ou contre le désaveu demandé.

En répondant à cette question, vous obligeriez beaucoup celui qui à l'honneur de demeurer,

Monsieur le Chanoine, Votre très humble serviteur, J. DESAUTELS, Etc., V. G. de Montréal.

Le Révérendissime Seigneur J. Desautels, vicar général du Diocèse de Montréal, m'a demandé mon opinion sur la question suivante: Un Député Catholique à la Chambre Fédérale du Canada peut-il voter pour le maintien de la loi dite des Ecoles, passés dans la Province du Nouveau-Brunswick en 1871, contre laquelle un appel a été porté à la suite Chambre Fédérale; ou, ce qui revient au même: un membre catholique peut-il voter pour que tel appel soit rejeté?

D'après mes faibles lumières, voici comment je réponds à cette question.

Je suppose que la Chambre Fédérale est compétente à rejeter ou maintenir la loi dont il s'agit; car, on me dit que la Constitution pourvoit à un droit de recours à la Chambre Fédérale, sous un temps déterminé, contre toute loi passée par les législatures locales (à l'exception) et que cette Chambre a le pouvoir de confirmer telle loi ou la déclarer nulle.

Ceci posé, comme la loi des Ecoles mixtes ou communes est une loi qui opprime les Catholiques, attendu qu'elle les prive de leur droit d'être élus à la législative locale, et de leur droit de participer à la gestion de leur école, elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution.

Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle. Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle.

Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle. Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle.

Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle. Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle.

Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle. Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle.

Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle. Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle.

Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle. Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle.

Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle. Elle est, en fait, une violation manifeste de la Constitution, et par conséquent, elle est nulle.

de hommes, à qui le sort a donné assez de loisirs pour être véritablement des hommes, connaît d'autres besoins que ceux du corps, un autre bien-être que celui dont la foule est jalouse, des désirs et des joies qu'elle ignore.

Pour cette race d'élite, les mots de justice, de progrès, de dignité humaine, ont un sens. Il ne suffit pas au bonheur de ces hommes que les usines travaillent et que le temps soit propice aux biens de la terre. Ils ne sont fiers qu'il y ait un grand nombre d'hommes qui parlent leur langue et un grand nombre d'hommes qui ne la parlent pas. Enfin, ils ne se croient pas libres parce qu'il leur est permis d'aller et de venir, d'acheter et de vendre, de rire et de s'enivrer. Ces hommes, dont l'existence bizarre a de tout temps scandalisé le vulgaire, forment ce que l'on appelle la classe éclairée d'une nation.

Mondé étroit sans doute, mais plein de aplendeur et de lumière, le seul habitable pour ceux qui l'ont une fois connu. C'est là, et la seule, que l'humanité a conscience d'elle-même, qu'elle se contemple et s'admire dans sa fleur et se réjouit de sa beauté.

C'est par une fiction convenue qu'un peuple semble parler, agir, de lui-même, avec grandeur ou avec gloire lorsqu'il cède en réalité à l'impulsion d'une élite intelligente. Un petit nombre d'hommes qui sentent et qui aiment le grand et le beau font en sorte qu'une nation toute entière se comporte comme si elle était accessible aux mêmes pensées et pénétrée du même amour. Ici est le merveilleux artifice de la civilisation moderne. Il a tant de puissance, qu'il tempère et séduit les plus sages. Je veux dire que cette élite qui conduit ainsi les peuples par une fiction de tous les instants s'enrichit de son œuvre et s'imagine follement qu'elle ne fait que suivre, accompagner ceux qu'elle conduit. Il est de beaux jours d'illusion où l'on prête à la foule les nobles pensées dont on se sent rempli; où, embrassant un fantôme, on dit avec orgueil: — le grand peuple! la grande nation! — Ces jours ont leur lendemain.

Pour exciter et mettre à profit le mécontentement du peuple, pour le faire approuver à son tour, pour arracher à la classe éclairée la sonnette de la classe éclairée; que dis-je? pour lui imposer silence et pour la réduire à une muette servitude, que faut-il? Un homme ou une occasion: un homme qui mette son ambition au service de la volonté populaire, une occasion qui mette la force du côté où est l'amour des politiques du bien-être et du repos.

Une mauvaise vie pour opérer ce grand changement et pour dépeupler une nation. C'est que la foule, en quête d'un maître, d'un représentant quelconque de sa haine, n'est pas difficile, et qu'elle fouille, pour le trouver, les bons et les mauvais lieux, comme ce préteur qui soulevait le rideau d'une alcôve, y découvrait un empereur.

PREVOST-PARADOL. (Œuvres inédites.)

Nouvelles Diverses

Le journal officiel suédois, le POSTORDING relate un fait assez extraordinaire qui rappelle la fable antique de l'anneau de Polycrate. Un marchand de la petite ville d'Uleborg, dans l'extrême Nord, s'étant embarqué pour Stockholm, laissa tomber à la mer une petite cuiller marquée à son chiffre. Quelques jours après, la femme de ce marchand acheta au marché d'Uleborg un saumon, en l'ouvrant, elle y retrouva la cuiller perdue par son mari. Jugez de sa stupéfaction. La cuiller, arrivée ou ne sait comment entre les mains de la Reine douairière de Suède, a été offerte par S. M. au Musée national de Stockholm.

En Russie, le département de la statistique vient de publier le résultat des derniers recensements de la population de l'empire, duquel il résulte que la Russie compte pour le moment 81 millions 500,000 habitants, dont 61,400,000 dans la Russie proprement dite, 6,000,000 en Pologne et 1,200,000 en Finlande. La population a augmenté dans les dernières années de 4 0/0, mais comme ce surcroît a dû en grande partie à la conquête de plusieurs provinces dans l'Asie centrale et à un grand nombre de colons allemands qui se sont établis sur les terres conquises aux Polonais en Lithuanie et en Ukraine, on peut dire que la population est restée complètement stationnaire.

En rendant compte de la cérémonie du baptême de la petite princesse de Prusse, dont le prince royal d'Italie vient d'être parrain, le correspondant du Times à Berlin décrit la résidence d'été du prince impérial de Prusse, le nouveau palais de Potsdam, où ont eu lieu les fêtes du baptême.

Cet édifice a déjà 100 ans d'existence. Il fut bâti par Frédéric le Grand lorsque ses guerres terminées laissèrent au vieux roi assez de loisir et de richesses pour satisfaire son goût pour le marbre et les fresques. Ce magnifique palais est une immense construction de briques rouges et de grès durs de style simple et digne de la dernière période de la Renaissance, genre aimé des Hollandais. L'une des façades donne sur les jardins de Sans Souci, l'autre qui ressemble à un immense fer à cheval, aux angles pointus, fait face à une vaste terrasse qui, à cause de ses gigantesques proportions, parut vide au premier abord, lorsqu'elle soit peuplée de dieux et de déesses de pierre, et animée par d'innombrables parterres et vastes de fleurs.

Pour avoir une idée de son étendue et de sa magnificence, il faut savoir que ce beau spécimen d'architecture a 200 appartements de plus de 400 fenêtres et un toit plat, bordé de 440 statues de proportions colossales. L'intérieur est orné de tous les caprices coûteux et ingénieux de tous les siècles, des plafonds couverts des plus charmantes peintures, surmontés de murs incrustés de cent marbres, granits et porphyres différents. Dans d'autres pièces, l'artiste a émaillé les murs de milliers de médaillons, de coquilles nacrées en une apparence confusion qui toutefois, lorsqu'on l'examine de près, se résout en une mosaïque formant les dessins les plus doux et les plus compliqués.

Les velours et le brocard sont les matériaux les plus ordinaires employés pour tapisser un édifice dont les splendeurs sont relevées par les chefs-d'œuvre de la statuaire antique et les plus beaux tableaux anciens et modernes.

Les personnes invitées à la cérémonie du baptême se sont réunies dans le grand salon portant le nom de MICHEL SAAL, un appartement que les Tritons eussent pu construire pour Amphitrite. La géologie et la conchologie pourraient être étudiées d'après les médaillons collectionnés pour orner cette grotte féerique; la galerie du jaspe dont les murs sont incrustés de jaspe et d'agate a été transformée en chapelle pour le rite sacré.

On va prochainement essayer à Vincennes un nouvel aérostat construit par M. Dapuy de Lôme. Cet aérostat a été combiné pour se prêter aux expériences si intéressantes et si vivement attendues, sur la direction des ballons.

Ce ballon est de forme elliptique; il est muni d'une hélice, d'un gouvernail et d'une nacelle pouvant porter quinze hommes d'équipage, dont huit sont destinés à manœuvrer le treuil de l'hélice. Le ballon mesure 36 mètres 16 centimètres de long sur 14 mètres 84 centimètres de diamètre. Son poids total est de 3,799 kilogrammes.

Un second ballon, beaucoup plus petit, est relié au premier; il doit maintenir la forme constante et suppléer aux déperditions de gaz de l'aérostat.

Un second ballon, beaucoup plus petit, est relié au premier; il doit maintenir la forme constante et suppléer aux déperditions de gaz de l'aérostat.

—On lit dans le Journal des Débats: C'est avec le plus vif regret et sur le désir exprimé par M. Saint Marc Girardin, que nous publions la lettre suivante adressée à notre directeur:

"Mon cher ami, Je vous prie de vouloir bien annoncer que je ne ferais plus partie de la rédaction du Journal des Débats.

"Ce n'est pas sans un grand sentiment de tristesse que je me sépare d'un journal auquel m'attachait depuis quarante-cinq ans d'émimentes amitiés, que la mort ne m'a pas toutes enlevées, grâce à Dieu, et les liens d'une longue collaboration libérale.

"Agréz l'assurance de mes vieux sentiments d'affection.

"SAINT MARC GIRARDIN."

Deux autres rédacteurs monarchistes, MM. Auguste Léo et E. E. Dufeuille, se retirent du Journal des Débats, qui devient trop républicain pour eux.

—La réception du duc d'Aumale, à l'Académie française, est fixée au 10 septembre. Les discours du bicentenaire est, dit-on, déjà à l'impression. Les fidèles en disent grand bien à l'avance.

—Le maréchal Barine va beaucoup mieux. L'instruction de son procès sera ressentie de ce côté.

Aussi, le maréchal a-t-il été interrogé sur les faits relatifs à ses opérations militaires. Lorsque la série des interrogations relatives aux opérations militaires sera épuisée, il sera procédé aux déclarations des témoins tant civils que militaires.

Cette dernière phase de l'instruction sera la plus longue. On croit pourtant que le procès viendra dans les premiers jours d'août.

—Une récompense de cinquante mille francs vient d'être accordée à un inventeur, M. Herbel, à la découverte d'un système de frein pouvant arrêter instantanément les locomotives, quelle que soit la vitesse du train.

Le frein de M. Herbel, soumis à diverses expériences, ayant parfaitement réussi, la récompense considérable qui lui a été allouée n'est que juste.

—Le journal le Peuple souverain est poursuivi dans la personne de M. Lockroy auteur de l'article Mort aux paucres, et dans celles du gérant et de l'imprimeur représentés par une même personne, M. Duvelletier, crime.

—Que font les monarchistes et les réactionnaires? Ils conservent leur grade à Ducrot, à Frossard, à de Falloux et à Leboeuf. Ils tâchent, au moyen de la substitution, des exemptions accordées aux congréganistes du service de cinq années, d'empêcher la formation d'une armée nationale.

—C'est tout simple: si nous avions une armée nationale, les conservateurs seraient obligés d'aller au feu comme tout le monde. Or, cela n'est point du goût de ces patriotes. Ils sont généralement bien rentés et grassement nourris, ils tiennent fortement à l'existence; ils trouvent ridicule d'aller risquer sur les champs de bataille, outre leur vie, plusieurs mille livres de rente, une sinécure en perspective et un joli mariage à l'horizon.

—Une balle frappe un paysan ou un ouvrier; eh, mon Dieu! elle ne fait que l'enlever au travail quotidien et à la misère. Elle lui épargne l'hôpital. Ce n'est rien; mais la balle qui frappe le conservateur tue ses projets de mandats électifs et de versements de fonds, elle brise ses espérances de soupers fins, de bals costumés, de sauteries intimes; elle lui ravit les filles qu'il entretenait et fracasse les pâtés de fois qu'il espérait manger chez le duc d'Aumale. C'est un désastre.

—Le conservateur ne veut pas d'armée nationale, il veut escadeler la loi militaire comme Robert Houdin escamote la muscade. Il

voici un troisième pas, qui rappelle, à s'y méprendre, les larges moccassins de Nick Whiffles.

—Eh! je le vois depuis longtemps! nous ferons d'une pierre deux coups, reprit Pad avec un dépit mal déguisé.

—Mon frère, voici venir des canots à l'ouest, lui cria un des Peaux-Rouges du haut du cap.

—Des canots à l'ouest! répliqua l'Irlandais étonné.

—Ils sont deux fois, dit l'Indien.

—Alors ce sont des renforts qui nous arrivent du poste; tant mieux, by Jesus-Christ!

Et il s'empressa de retourner avec Joe sur le promontoire.

C'était effectivement une nouvelle troupe d'employés de la Compagnie de la baie d'Hudson et d'Indiens, que le chef du fort Caouilis avait, en rentrant à la factorerie, dépêchée à la poursuite de Poignet-d'Acier.

Les deux partis furent placés sous le commandement de Pad, qui décida qu'un détachement traverserait la Caouilis, et remonterait la rive septentrionale, que l'autre longerait le bord opposé, tandis que Joe, deux Peaux-Rouges et lui exploreraient les îles.

De cette manière, il n'était guère possible que les fugitifs parvinssent à se soustraire longtemps à leurs adversaires. Si les gens qui côtoyaient la partie nord de la rivière n'avaient été arrêtés par un portage de plusieurs milles, le plan de l'Irlandais n'eût que trop bien réussi. Mais au lieu de se maintenir en ligne avec ceux qui avançaient de l'autre côté, ceux-ci restèrent deux heures en retard, et c'est pourquois Pad et Joe, après avoir surpris

Villefranche et blessa Jacques, au moment où Nick Whiffles leur faisait ses adieux, demeurèrent cachés, avec deux Indiens, dans l'île d'où ils avaient tiré.

Ils attendaient leurs auxiliaires qui ne se montraient pas.

Pad les appela en imitant le cri de l'orfraie, signal convenu. On lui répondit, mais de la rive méridionale seulement. Or il y avait au moins un mille de distance entre cette rive et l'île, et le courant était si violent que la traversée, en canot, exigeait près d'une demi-heure.

Nos francs trappeurs durent, en partie, leur salut à cette circonstance.

—Ils sont en cage, nous les tenons, by the Holy Virginie, s'écria Pad, lorsqu'après avoir fusillé pendant un quart d'heure et mis en lambeaux leurs couvertures, puis les avoir crûs morts, et s'être rendu avec une partie de son monde sur la crête du canon, il découvrit le tour que Nick lui avait joué.

—Par le tonnerre! c'est comme tu le dis, appuya Joe. Nous irons avec une dizaine d'hommes les saluer au débouché de la coulée.

—Pas toi, dit l'Irlandais, dès que le reste de nos gens sera arrivé, tu leur feras la chasse dans cette gorge, et moi je monterai vers l'entrée avec trois canots. Nous les prendrons entre deux feux.

Ayant choisi les plus adroits tireurs de sa troupe, Pad s'éloigna. Il gagna promptement l'île flottante, et comme elle lui paraissait aussi bien située pour attaquer ses ennemis que pour ne pas s'exposer aux coups de la redoutable carabine de Poignet-d'Acier, il s'y mit en observation.

Pendant ce temps, Joe pénétrait dans la coulée avec le reste de leurs forces.

Le surlen Jemain, il arriva au bord de la Caouilis sans avoir pu rattraper les francs-trappeurs. Surpris de n'avoir pas rencontré Pad, il doubla, en canot, un gros cap qui formait un des angles de la rivière et du cagnon, tourna à gauche et se porta droit vers le mont Sainte-Hélène, supposant, avec raison, que les fugitifs y chercheraient un refuge s'ils réussissaient à tromper la vigilance de Pad.

Dans la nuit précédente, celui-ci avait été éveillé en sursaut par un choc violent.

C'était Filot qui, remis en liberté grâce à Nick Whiffles, venait de se heurter à un récif.

L'Irlandais comprit immédiatement qu'il avait manqué son coup, et que Poignet-d'Acier lui damait le pion une fois de plus. Il se leva en jurant, sauta en canot avec ses hommes, passa la rivière et se dirigea aussi vers le mont Sainte-Hélène. Au point du jour, il tomba sur la piste des francs-trappeurs à midi, il traversait le gué qu'il avait franchi dans la matinée, et à trois heures il ralliait Joe, à un mille environ du ravin où le pauvre Jacques terminait douloureusement son existence.

En atteignant le sommet du précipice, Nick Whiffles les aperçut réunis, avec vingt-cinq ou trente hommes, au pied de la montagne.

Il eût été absurde de vouloir lutter contre un pareil bataillon.

—Les vermine ne scalperont pour tant pas l'engagé de Poignet-d'Acier!

murmura le bon trappeur, je m'en vais les éloigner d'ici et leurs donner du fil à retordre.

Et, après avoir longtemps réfléchi, Nick, qui s'était tapi à l'ombre d'un grand cactus, déboucha tout à coup avec ses chiens.

Quelques sauvages l'aperçurent et se mirent à pousser de grands cris.

Bientôt une partie de la bande lui donna chasse. Ce n'était pas la affaire du trappeur. Il voulait entraîner la troupe entière sur ses talons. Aussi, opérant un détour derrière quelques tronçons de colonnes basaltiques, il se rapprocha de ceux qui étaient restés en place et paraissaient tenir conseil.

Ceux-ci, en le voyant venir, suspendirent leur entretien et lui décochèrent des flèches. Mais ils étaient trop loin pour l'atteindre. Nick alors ajusta un Peau-Rouge et pressa la gâchette de sa carabine. Puis, sûr d'avoir frappé à mort son homme, il partit à jambes se dégageant toujours du ravin. Pad soupçonna une ruse, et, laissant aux plus avancés le soin de le poursuivre, il commença avec le gros de son parti, une minutieuse reconnaissance de la contrée.

Nick Whiffles qui grimpaît agile comme une antilope, la croupe du mont Sainte-Hélène les vit marcher vers la fissure.

C'était ce qu'il redoutait par dessus tout; mais il n'était plus en son pouvoir de les en empêcher. Il n'avait même pas la faculté de prévenir Poignet-d'Acier, car les Indiens le servaient de si près qu'il n'avait pas encore eu le temps de recharger son arme.

Une idée traversa son cerveau, et, se

tournant dans la direction de la fondrière, il tira ses pistolets en l'air.

Villefranche, qui n'avait pas entendu le premier coup de feu, à cause de l'affaissement du sol, fut frappé par double détonation que réverbèrent, à diverses reprises, les échos de la montagne. En ce moment il tenait à la main la gaucette aurifère recueillie dans la fosse destinée à Jacques. Il se hâta de la fourrer dans sa poche, repoussa de la main, dans le trou profond de la terre amoncelée sur le bord et saisit son fusil, en embrassant la ravine dans un regard rapide comme l'éclair.

Il ne distingua rien qui pût l'inquiéter; mais des sons de pas nombreux arrivèrent à son oreille.

Aussitôt, il ramassa quelques grosses pierres que trois hommes ordinaires n'auraient pu soulever et les plaça devant la cavité où gisait le cadavre de son compagnon; puis il gravit le versant de la fondrière opposé à celui par lequel Nick Whiffles avait passé.

Comme il arrivait à mi-hauteur, un meuglement retentit sur sa tête.

—Ô! Tahara! dit mentalement Villefranche en accélérant sa marche.

Et, presque au même instant, le bruit d'une vive fusillade et cinq ou six balles qui ricochèrent à ses côtés lui firent tourner les yeux. Alors il aperçut une troupe d'hommes peaux-rouges et visages-pâles, qui échelonnés à deux cents pas au-dessous de lui, de l'autre côté du ravin, le visaient, ceux-ci avec des carabines, ceux-là avec des arcs, tandis que l'un d'eux tombait inanimé dans le précipice.

(4 continuer.)

Fenillette de L'ÉVÉNEMENT DU 13 JUILLET, 1872.

LA TÊTE PLATE

PAR EMILE CHEVALIER.

CHAPITRE XVII LE ROI DES MUSTANGS

Nick Whiffles ne s'était malheureusement pas trompé! Les empreintes qu'il avait observées au bord du ruisseau étaient bien celles de Joe et d'une partie de la bande qui les poursuivait.

Après avoir constaté l'insuccès de leurs tentatives pour brûler Poignet-d'Acier, Pad et son complice crurent d'abord qu'ils étaient tombés ou s'étaient jetés dans la rivière, car la fumée de l'incendie et le crépuscule les avaient empêchés de remarquer la fuite de leurs victimes.

Mais, le lendemain matin l'Irlandais, ayant examiné attentivement les lieux, découvrit les traces qu'ils avaient laissées sur le sentier et les suivit jusqu'au rivage. Il était trop familier avec les habitudes du Nord-Ouest pour ne pas reconnaître les empreintes.

—By the Holy Virgin! ce flibustier d'enfer nous a échappé! maugré-t-il entre ses dents. Mais il n'ira pas loin, ou je veux perdre mon nom!

—Par le tonnerre! il n'était pas seul avec son engagé, ajouta Joe;

voudrait faire croire qu'il a des principes, or, il n'a que des intérêts. Ces principes peuvent se résumer en une phrase: "Mort aux pauciers!"

Cet article porte la date du 29 prairial an 80, ce qui fait traduire par 17 juin 1792.

M. l'avocat général soutient la prévention. La défense est présentée par Me Lechevalier.

M. Duverrier présente lui-même quelques observations dans les quelles il proteste de son amour pour la République, et en même temps de ses idées de fraternité et d'union.

Après dix minutes de délibération le jury a rapporté un verdict de non culpabilité en faveur des deux prévenus qui ont été acquittés.

Séance Spéciale du Conseil-de-Ville. Convoquée en vertu d'une réquisition signée par cinq membres du conseil aujour d'hui.

Vendredi, 12 juillet 1872. Présents: Son Honneur le Maire et MM. les échevins Chambers, Côté, Gingras, Rinfret, Scott, Bossé, Dinning, M. A. Hearn, Hébert, Home, LaFrance, Mailloix, Murphy et Roy.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté.

Présenté une lettre de l'honorable Joseph Caubon président de la compagnie du chemin de fer du nord demandant que le conseil désigne la rue qui devra traverser le chemin pour sortir de la ville.

M. l'échevin Côté, secondé par M. le conseiller Murphy, a proposé:

Que la compagnie du chemin de fer de la rive nord ait le choix du droit de passage entre les rues situées au nord de la rue St. François en échange de la rue St. Joseph choisie antérieurement pour le même objet.

M. le conseiller Bossé, secondé par M. le conseiller Hébert, a proposé:

Que la décision de la question sous discussion soit remise jusqu'à ce que la compagnie du chemin de fer de la rive nord ait choisi la rue dans laquelle elle désirerait faire passer le chemin, et réunis à ce conseil un état du coût de l'établissement de la ligne dans chacune des rues maintenant proposées.

Laquelle motion a été rejetée sur division de 4 contre 10, savoir:

Pour: MM. Scott, Bossé, Hébert et Home. — (4)

Contre: MM. Chambers, Côté, Gingras, Rinfret, Dinning, M. A. Hearn, LaFrance, Mailloix, Murphy et Roy. — (10)

Et la motion principale a été mise aux voix, a été agréée sur division de 7 contre 7.

Son Honneur le Maire donnant sa voix prépondérante dans l'affirmative comme suit, savoir:

Pour: MM. Chambers, Côté, Rinfret, M. A. Hearn, LaFrance, Murphy, Roy, Scott, Bossé, Dinning, Hébert, Home, Mailloix (7)

Contre: MM. Gingras, Scott, Bossé, Dinning, Hébert, Home, Mailloix (7)

Son Honneur le Maire étant dans l'affirmative, et il a été en conséquence:

Résolu: Que la compagnie du chemin de fer de la rive Nord ait le choix du droit de passage entre les rues situées au Nord de la rue St. François en échange de la rue St. Joseph choisie antérieurement pour le même objet.

M. le conseiller M. A. Hearn, secondé par M. l'échevin Chambers, a proposé et il a été résolu: Que ce conseil se réunisse le 15 courant.

M. le conseiller Home secondé par M. l'échevin Scott, a proposé et il a été:

Résolu: Que le Greffier de la cité soit requis de transmettre une copie des résolutions précédentes aux parents du défunt.

M. le conseiller Murphy, secondé par M. le conseiller Hébert, a proposé et il a été:

Résolu: Que ce conseil s'ajourne maintenant à huit heures et demie, le 26 juillet courant, à 7 1/2 heures P. M.

Ajourné.

Télégraphie Générale.

Londres, 12. Le Lieut. Fred. Grand est parti hier de Liverpool pour les Etats Unis.

Versailles, 12. La taxation de la matière brute a été rejetée par 321 contre 310.

Debat chaleureux dans l'Assemblée hier soir sur la motion de Lalonde demandant l'augmentation des taxes par voie de licences sur les portes les fenêtres et les meubles de ménage.

M. Thiers dit qu'il fallait accepter cette taxe ou revenir à celle sur la matière brute, par le moyen de laquelle on peut réaliser 30,000,000 francs sur les 200,000,000 requis. La coupe est amère, et il dit, mais doit être bue pourtant sans s'arrêter jusqu'à la lie.

Les députés de la Droite ont insisté sur une politique plus conservatrice.

M. Thiers a répondu que le gouvernement est le réparateur et non l'auteur des révolutions. Vous nous avez mis, dit-il, en mains l'administration de la République. Non, non, a vociféré la Droite, tandis que la gauche faisait entendre un triple saut d'applaudissements.

M. Thiers a pu de nouveau se faire entendre et a promis d'expliquer sa politique au premier jour. La paix est revenue et la séance s'est terminée paisiblement.

On appréhende une crise ministérielle à raison de ces manifestations.

New-York, 12. Sonner a refusé de dire s'il appuyait Grant ou Greeley.

Il y a eu 12 cas d'insolation hier.

Une lettre de Rio Janeiro mande que l'escadre Russe avec le grand Duc Alexis, a laissé cet endroit le 9 juin ultimo pour le Cap Bonne-Espérance.

Le Brésil fait de grandes préparatifs de guerre dans la perspective d'un affaire avec la République Argentine.

On a donné hier une piéque aux enfants de familles pauvres et aux orphelins de la ville. Il y avait de centaines de pauvres petits honneux qui ont fait bombance et se sont bien amusés toute la journée. Demain il y aura un autre piéque-nique auquel assisteront à peu près huit cents enfants de ces petits enfants.

L'invention de Shearn qui double la capacité des fils télégraphiques a été adoptée par la Western Union Telegraph Company.

Philadelphie, 12. La procession orageuse a paradé dans les rues. Pas de désordres. Même chose à New-York.

Les désordres des poumons qui se terminent par la mort, sont guéris radicalement par le Linnæum Anodin de Johnson.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur, C'est avec une certaine surprise que j'ai vu enregistré dans les colonnes de votre journal l'accident arrivé au bateau à vapeur Eugénie, faisant la traversée entre Québec et St. Michel. Je ne prétends pas vouloir contester les suites graves que cet accident pouvait avoir; mais je me permets de vous adresser quelques observations sur la responsabilité de l'inspecteur du vapeur sur lequel il est arrivé.

En effet, ce sont là de ces accidents qui ne dépendent nullement des propriétaires du bateau, ni de la sûreté et de la solidité du bateau lui-même, mais qui peuvent arriver à tout vapeur parfaitement sûr en tout ce qui regarde le mécanisme. Et de pareils accidents sont arrivés et peuvent arriver très fréquemment à des vapeurs de première catégorie et reconnues comme tels.

Ce qui m'étonne dans la correspondance de votre journal du neuf courant, c'est qu'on se permette d'insinuer que le vapeur Eugénie n'a pas été inspecté: ce qui est complètement faux. En effet ce vapeur a reçu une visite rigoureuse de l'inspecteur, au commencement de son voyage, et il possède à son bord des certificats qui peuvent prouver que cette inspection a vraiment eu lieu.

Si le bateau en question n'a pas subi une nouvelle inspection après les réparations qu'on a dû lui faire à la suite de l'accident qui est survenu à son bord, il y a quelques jours, il n'y a nullement de la faute des propriétaires du vapeur, vu que l'inspecteur était absent de son poste.

Quant à la personne du capitaine, M. Beaudouin, sa sobriété, ses connaissances maritimes, son zèle et sa politesse envers tous ceux qui ont eu occasion de voyager à bord de son vapeur, sont assez connues pour qu'il soit superflus d'en faire mention.

Ainsi donc, M. le Rédacteur, les propriéaires de l'Eugénie ne sont aucunement responsables de l'accident survenu à leur vapeur, vu qu'il n'y a nullement de leur faute, et qu'ils ont fait toutes les démarches justes et nécessaires, tant pour satisfaire le public que pour pourvoir à sa sûreté.

MINISTÉRIEL.

QUÉBEC-CENTRE.

AUX ÉLECTEURS

DIVISION ÉLECTORALE

QUÉBEC-CENTRE.

Messieurs, A la demande d'un nombre considérable d'électeurs de cette division, je me présente pour solliciter vos suffrages à la prochaine élection.

Je dois à la générosité de mes concitoyens qui me donnent ainsi une preuve de confiance, aussi bien qu'aux sentiments que j'éprouve en ce moment, de donner les explications suivantes sur mes vues et ma position personnelle.

La nature des affaires qui ont absorbé la plus grande partie de ma vie, m'ont placé dans l'impossibilité de cultiver ou de manifester le goût de la politique et encore moins de dévouer une grande somme de temps aux intérêts publics. Cependant, je n'ai pas voulu sans porter quelque attention aux affaires canadiennes, et j'ai profité des occasions qui pouvaient m'être données de me mettre au courant de leur progrès, de leur caractère et de leur influence.

En conséquence, j'ai pu me rendre compte de la nature et de l'étendue des besoins de ce pays, et j'ai pu me rendre compte de la nature et de l'étendue des besoins de ce pays, et j'ai pu me rendre compte de la nature et de l'étendue des besoins de ce pays.

N'étant pas un politicien, je ne me porte pas comme candidat de parti, mais uniquement en qualité de représentant du commerce, résolu à favoriser les intérêts du trafic et de l'industrie. Toute mesure dont le but et les perspectives me paraissent excellentes, recevra mon appui. Le bien public sera constamment l'objet que j'aurai en vue.

Les grandes entreprises nationales, en voie de progrès ou en projet, méritent le plus cordial encouragement, calculées qu'elles sont pour faciliter la colonisation de notre immense pays et le développement de ses ressources gigantesques.

Le chemin de fer du Nord, le chemin du Pacifique et un câble transatlantique à nous, indépendamment, touchant sur le territoire canadien et nous donnant des communications télégraphiques avec le bas du St. Laurent, sont au nombre de ces entreprises, ainsi que l'amélioration de notre grand système de canaux.

A toutes ces entreprises je donnerai le plus grand encouragement qu'il me sera possible, plus particulièrement au chemin de fer du Nord, qui est une section importante et indispensable du chemin de fer transcontinental. Je réclamerai pour le Parlement un contrôle de nature à assurer au peuple la construction du chemin du Pacifique par des moyens judicieux et économiques, et sans augmentation des taxes actuelles.

Non seulement en cela, mais dans toutes les autres questions concernant les intérêts et le bien-être futur de la ville, les citoyens pourront compter sur mon entier dévouement.

Je donnerai l'attention la plus pressée à l'amélioration de notre magnifique havre de puis si longtemps négligé, de manière à attirer et à aider le commerce croissant de la Puisseance, et dans le but de donner des facilités plus grandes à notre marine et d'obtenir une portion du trafic de l'Ouest. Je ferai les efforts les plus énergiques et j'emploierai tous les moyens en mon pouvoir pour atteindre ce but.

Je me porte candidat non comme le représentant d'une dénomination particulière, mais comme l'ami de toutes les races et croyances. J'essayerai consciencieusement d'obtenir pour toutes les dénominations sans distinction de croyances, des droits et des privilèges égaux, par toute la Puisseance, et d'assurer aux minorités des diverses provinces, sur toutes les questions, les mêmes droits et privilèges accordés par la majorité à la minorité dans la Province de Québec. Ma plus haute ambition sera de servir la cité et d'être utile au pays, d'agir avec impartialité à l'égard de tous et d'essayer de justifier cette opinion élevée et cette confiance générale qu'un si grand nombre de citoyens de Québec ont spontanément manifestées à mon égard en cette circonstance.

J'ai l'honneur d'être, Votre dévoué serviteur

JAMES G. ROSS.

Québec, 13 juillet 1872.

Aux personnes constamment l'esprit, le cerveau en travail, nous conseillons le Sirop Composé d'Hypophosphite de Fellow; nous le conseillons surtout, aux professeurs, aux membres du clergé, aux journalistes et aux avocats.

FAITS DIVERS.

COMPAGNIE FRANÇAISE.—Des travaux de réinstallation, pour la Salle Jacques-Cartier, étant obligatoires et nécessitant au moins dix jours, pour être exécutés, la compagnie française, ne pourra venir à St. Roch, que le 1er août.

Une série de quatre représentations sera donnée la semaine prochaine, à la Salle de Musique, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, 16, 17, 18 et 19 juillet. Le magnifique drame: La foi, l'espérance et la charité, sera joué mardi 16 courant. Il y a 3 mois, que nous n'avons entendu un drame, le choix de celui là, satisfiera certainement, les nombreux amateurs de ce genre émouvant.

POUR LE CAP ROUGE.—Nous avons le plaisir d'annoncer aux touristes que le vapeur St. Nicolas qui fait la traversée entre Québec et St. Roch, touchera tous les dimanches au Cap Rouge. En effet ce vapeur a reçu une visite rigoureuse de l'inspecteur, au commencement de son voyage, et il possède à son bord des certificats qui peuvent prouver que cette inspection a vraiment eu lieu.

Si le bateau en question n'a pas subi une nouvelle inspection après les réparations qu'on a dû lui faire à la suite de l'accident qui est survenu à son bord, il y a quelques jours, il n'y a nullement de la faute des propriétaires du vapeur, vu que l'inspecteur était absent de son poste.

Quant à la personne du capitaine, M. Beaudouin, sa sobriété, ses connaissances maritimes, son zèle et sa politesse envers tous ceux qui ont eu occasion de voyager à bord de son vapeur, sont assez connues pour qu'il soit superflus d'en faire mention.

Ainsi donc, M. le Rédacteur, les propriéaires de l'Eugénie ne sont aucunement responsables de l'accident survenu à leur vapeur, vu qu'il n'y a nullement de leur faute, et qu'ils ont fait toutes les démarches justes et nécessaires, tant pour satisfaire le public que pour pourvoir à sa sûreté.

MINISTÉRIEL.

DÉSASTRE À DITTON.—Une pénible calamité est arrivée au caillon de Ditton, comté Campton, en ce district, le 28 juin dernier. Les Harwood, famille anglaise très respectable, l'une des deux premières familles anglaises établies dans la localité, ont tout perdu ce qu'il possédaient et deux de leurs enfants. Ils s'étaient mis au lit, lorsque tout-à-coup un violent orage éclata, et l'on suppose que leur demeure fut frappée par la foudre. Mlle Mell, qui logeait dans la maison, ayant entendu un bruit terrible, appela M. Harwood, qui ne fut pas plus tôt sorti de sa chambre qu'il aperçut que sa maison était en feu. Il n'eut que juste le temps d'enlever deux de ses petits garçons de la maison, tandis que son épouse et Made. Mell en sautaient une chacune, et presque en même temps le toit s'éleva sur deux petites files âgées l'une de quatre et l'autre de six ans, qui formaient dans le haut de la maison. Ces pauvres présents virent ainsi les flammes consumer leurs chers petits enfants.

On sait que les colons de Ditton sont peureux. On devrait faire de suite une souscription publique en faveur de cette famille si cruellement éprouvée.—Pionnier.

PÉNIBLE ACCIDENT.—Hier, vers quatre heures, un nommé Wm. Chapman, de Windsor-Mills, employé à la gare de la Compagnie du Passumpsic, en cette ville, a reçu des blessures mortelles, au moment où il traversait la cour de notre gare. Deux convois s'approchaient en sens opposé, sur deux voies différentes. Il n'en voyait qu'un seul, lorsque tout à coup la locomotive du convoi qui ne voyait pas, le frappa avec violence sur la tête, lui fendant le crâne et le projetant à terre.

Le jeune épouse fut amenée de Windsor en route, mais l'infortuné ne put lui dire une seule parole. Il est mort dans la soirée, dans des souffrances horribles. Il n'est âgé que d'une trentaine d'années. Il laisse trois jeunes enfants.—Pionnier.

Bulletin Maritime.

—Le Margaretha Stevenson, capt. Brown, venant de Moisie, est arrivé dans le port hier matin.

Le capitaine nous informe qu'il y a six navires en route, à destination de St. Roch: trois à la Pointe aux Grues et l'île aux Oeufs; trois à la Pointe aux Grues et l'île aux Oeufs; trois à la Pointe aux Grues et l'île aux Oeufs.

Après des nouvelles plus récentes nous apprenons que le navire a été remis à flot hier et est reparti immédiatement. La barque a été remplacée sur sa quille et est maintenant à l'ancre dans le courant. On suppose que c'est la Germania.

—La barque Northumbria, capt. Brown, partie de Lincolley le 22 mai, et la barque Fanny M. Carrol, capt. Watkins, partie de Halifax, via Pictou le 7 juin, sont entrées dans le port jeudi soir à la remorque du vapeur, et ont été reparties immédiatement pour Montréal à la remorque des vapeurs Sampson et New York.

—L'Autric, capt. Richardson, parti de Liverpool le 2 juillet, est arrivé à Halifax à 9 h. p. m. jeudi avec 33 passagers de chambre, 84 d'entrepont, les malles à Halifax, et un charbonnier général pour Halifax, Québec et Montréal. On l'attend ici lundi.

—Le vapeur Royal est arrivé hier matin d'en bas avec la goélette américaine Narragansett et le brigantin Ottawa qui sont repartis hier soir pour Montréal à la remorque du même vapeur.

—Le navire Glenora, capt. Scobie, parti de Greenock le 5 juin, est entré hier après midi dans la rade à la remorque du Ranger. M. T. Nadeau, agent de la Cie des Remorqueurs à bord du vapeur, rapporte qu'il y a une barque à la Pointe aux Grues, un navire et une barque à la Traversée et un brigantin au pied de la Pointe St. Laurent; tous remontent le fleuve.

La barque que l'on suppose être la Germania est à l'ancre dans le courant et à l'ancre des pavillons de la Prusse et de l'Allemagne du Nord lorsque le vapeur a passé. Il a dit aussi avoir passé un navire prussien qui remontait le fleuve à quelques milles au dessous de la Traversée.

—Le Medway, capt. Harris, de la ligne Temperley, parti de Londres le 27 juin, est arrivé hier à 8 h. 15 m. p. m. dans la rade, avec sept passagers de chambre, 87 de chambre et un charbonnier général pour Québec et Montréal. Le pilote du steamer M. Delisle dit que le navire Nathalia, de Liverpool, est à la rade, et la barque Germania et le steamer à traversée.

—L'Alhambra, de la Cie des steamers des Ports de Québec et du Golfe, capt. Angrave, a laissé le port à 12 30 p. m. hier, pour Pictou et St. Jean, Terre-Neuve, avec 15 passagers de chambre et un charbonnier général.

—Le Lord Lyons, parti de Carthagène pour Québec, le 2 juin, est dans le Détroit de Gibraltar.

Aux personnes constamment l'esprit, le cerveau en travail, nous conseillons le Sirop Composé d'Hypophosphite de Fellow; nous le conseillons surtout, aux professeurs, aux membres du clergé, aux journalistes et aux avocats.

Le Magasin de \$1 de Harper.

10 CAISSES de Nouvelles Marchandises venant d'être reçues au magasin de \$1 de Harper. 3000 personnes visitent chaque jour le magasin.

No. 4, rue St. Jean, Porte voisine de M. Hall, Québec, 31 mai 1872.

Compagnie Française—Salle de Musique. Acte de la faillite 1869—Wm. Walker.

Pour le Cap Rouge—do Ce que tout le monde doit savoir!!!—Montmay & Brunet.

Département des Robes et Chapeaux—Glover, Fry & Cie. Remarque bien—Fyfe & Garneau.

Tailleur de Londres—Léger & Rinfret. Pension Privée.

Revue Financière et Commerciale. Québec, 13 juillet 1872.

MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 2h. p. m., 13 juillet 1872.

PRODUITS EN GROS DE MONTRÉAL. Montréal, 11 juillet 1872.

Marché tranquille. Ce matin, sur le marché de Chicago, le blé était coté à 2 plus cher. Les prix de Liverpool sont subis un changement comme l'attestent les derniers avis de câble.

11 juillet. 2 00 m. d. Farine 27 6 00 o. 27 6 00 o. Blé rouge 12 2 00 o. 12 2 00 o. Blé blanc 12 2 12 o. 12 2 12 o. Orges 25 3 00 o. 26 3 00 o. Avoine 2 9 00 o. 2 9 00 o. Lard 47 0 00 o. 47 0 00 o. Saindoux 39 0 00 o. 39 0 00 o.

Ce matin, les affaires n'ont pas été actives sur le marché, les transactions étant restreintes aux besoins immédiats des commerçants locaux. Les cotés s'd'hier ne sont pas changés. Les ventes que l'on rapporte comprennent extra à \$6.65, un échantillon exceptionnel à \$7.25. Environ 300 quintaux d'ordinaire du Canada Superieur, ont été vendus à \$5.85, quelques échantillons se vendant à \$6.02. La forte de bon langage de choix est vendue de \$6.60 à 6.75, le No. 2 à 5.65 et un choix de petite lots à 5.80. Un lot en gros de fine vendus sur conditions privées, à environ \$1.87. Farine en sac modérément active, Farine de la cité vendue de 2.95 à \$4.00, ce dernier prix a été payé pour un lot choisi d'extrait du Haut-Canada.

On rapporte que le Grand Tronc a reçu 2,300 quintaux de Canal Lachine 250.

Supérieure Extra \$0.00 à \$0.00. De Goot 6.85 à 6.85. Nouvelle Recolte Superiore (M&C de l'Ouest) 0.00 à 0.00. Supérieure Ordinaire (Bledu Canada) 5.85 à 6.00. (Wells) 0.00 à 0.00. Sur le Canal, Marques de la Cité (Bledu de l'Ouest) 0.00 à 0.00. Supérieure du Canada, No. 2 5.55 à 5.65. Supérieure des Etats de l'Ouest, No. 2 5.90 à 6.00. Fine 4.85 à 5.00. Moyenne 4.00 à 4.20. Recoltes 3.50 à 3.75. Farine en sacs de 40 lbs. par 100 lbs. 2.75 à 2.90. Farine en sacs de 60 lbs. par 100 lbs. 2.95 à 3.00. Lard, par minots de 60 lbs.—Marché calme. Une cargaison de H. C. d'ordinaire sous voile, vendue à \$1.37 p. m.

FARINE D'AVOINE, par quart de 20 lbs.—Les cotés pour Haut-Canada sont de 4 70 à 4 80. Les cotés pour le bas de 56 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 66 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 72 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 84 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 96 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 108 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 120 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 132 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 144 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 156 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 168 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 180 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 192 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 204 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 216 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 228 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 240 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 252 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 264 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 276 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 288 lbs.—Lond. à 52c. Les cotés pour le bas de 300 lbs.—Lond. à 52c.

MARCHÉ DE NEW-YORK. 12 juillet. Coton 24c pour Upland.

Fleur, tranquille et sans changements décisifs dans les prix; recettes 5,000 qrs.; ventes, 8,000 qrs.; quotations sans changements.

Fleur de seigle calme. Blé, ferme; recettes, 25,000 minots; ventes 25,000 minots à \$1.44 à \$1.51 pour blé du printemps No. 2 en magasin de \$1.54 à \$1.63 pour No. 1 de \$1.75 à \$1.88 pour blé rouge de l'hiver; de \$1.60 à \$1.75, pour blé jaune de l'Ouest; de \$1.40 à \$1.70, pour blé blanc de l'Ouest.

Seigle tranquille et nominal à 78c pour l'Ouest. Blé récemment arrivé; recettes, 19,000 minots; ventes 16,000 minots; à 55 à 60 cts. pour de moitié de l'Ouest par vapeurs, et de 62 à 63c. pour de part par vapeurs.

Orge, période tranquille et sans changements. Avoine tranquille et ferme; recettes, 35,000 minots; ventes, 37,000 minots de 44 cts. pour l'Ouest à l'Est à flot en magasin; de 42 à 48 cts. pour la blanche de l'Ohio.

Lard ferme, à 13.45 à 13.55 pour le mouton nouveau. Saindoux, ferme sans changement de 81 à 91 cts. pour le steam rendered et 91 cts. pour le kettle rendered.

Beurre, de 20 à 28 cts. Fromage, de 5 à 10 cts. Pétrôle cru, 12c; raffiné, 22c.

RAPPORT MARITIME. ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 12 juillet.

Goélette Narragansett, Keller, Philadelphie, DeWolf & Powell, charbon, pour Montréal.

—St. Anne, Duncan, Antioch, —, ordre, mât, dévancé endommagé.

—SS. Medway, Harris, Londres, 27 Juin, Ross & Cie. 94 passagers et une cargaison générale pour Québec et Montréal.

—Glenora, Scobie, Greenock, 5 Juin, pour Montréal.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS. Québec, 13 juillet 1872.

Goélette Boule d'Or, J. Flamondan, Québec, briques.

—St. Charles, O. Mathieu, Ange Gardien, bois et patates.

—Sophie, H. Simard, Baie St. Paul, bois et œufs.

—Tempérance, H. Labranche, Portneuf, madriers et planches.

—Luca-Mathilde, H. Simard, Petite Rivière, bois et planches.

—9 Bateaux avec bois, foin et planches.

Le Sirop Composé d'Hypophosphite de Fellow.

arrête et rapidement toutes les influences dépressives d'affections quelconques sur les nerfs et les muscles. Il rétablit l'appétit et dispose bien le système musculaire à se réfaire. Il vivifie le sang, affermit l'action du Cœur et des Poumons. Il soutient le système dans les circonstances critiques et produit le développement sain de tous les organes nécessaires à notre existence.

Le 9 juillet, à la Cathédrale de Québec, par M. Pab & Godbout, vicaires de cette paroisse, M. P. Dugal, teneur et corroyeur, à demoielle Philomène Bédard.

Le 9 juillet, à la Cathédrale de Québec, par M. Pab & Godbout, vicaires de cette paroisse, M. P. Dugal, teneur et corroyeur, à demoielle Philomène Bédard.

Le 9 juillet, à la Cathédrale de Québec, par M. Pab & Godbout, vicaires de cette paroisse, M. P. Dugal, teneur et corroyeur, à demoielle Philomène Bédard.

Le 9 juillet, à la Cathédrale de Québec, par M. Pab & Godbout, vicaires de cette paroisse, M. P. Dugal, teneur et corroyeur, à demoielle Philomène Bédard.

Le 9 juillet, à la Cathédrale de Québec, par M. Pab & Godbout, vicaires de cette paroisse, M. P. Dugal, teneur et corroyeur, à demoielle Philomène Bédard.

Le 9 juillet, à la Cathédrale de Québec, par M. Pab & Godbout, vicaires de cette paroisse, M. P. Dugal, teneur et corroyeur, à demoielle Philomène Bédard.

Le 9 juillet, à la Cathédrale de Québec, par M. Pab & Godbout, vicaires de cette paroisse, M. P. Dugal, teneur et corroyeur, à demoielle Philomène Bédard.

Le 9 juillet, à la Cathédrale de Québec, par M. Pab & Godbout, vicaires de cette paroisse, M. P. Dugal, teneur et corroyeur, à demoielle Philomène Bédard.

Le 9 juillet, à la Cathédrale de Québec, par M. Pab & Godbout, vicaires de cette paroisse, M. P. Dugal, teneur et corroyeur, à demoielle Philomène Bédard.

Le 9 juillet, à la Cathédrale de Québec, par M. Pab & Godbout, vicaires de cette paroisse, M. P. Dugal, teneur et corroyeur, à demoielle Philomène Bédard.

AVIS.

UNE Assemblée générale de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comté de Lotbinière, aura lieu à Lotbinière en la demeure du sousigné le 17 du courant à 10 heures A. M.

QUEBEC ET ST. ROMUALD. JUSQU'A nouvel avis le vapeur "JAMES" travaillera comme suit, arrêtant au quai de M.M. Bowen & Dubel, Sillery.

COMPAGNIE DU RICHELIEU, LIGNE DE JOUR. QUEBEC ET MONTREAL. A partir de MARDI, le 9 JUILLET 1872, le Steamer en Ader, nommée "Le Canada", Capit. E. Crépain, laissera le quai de la Compagnie, à 6 heures A. M., pour aller à Trois-Rivières et Sorel.

HOTEL "PRINCE OF WALES," ARTHABASKA STATION, ANCIENNE MAISON CHEVALIER.

SOUSSIONS. DES SOUSSIONS par écrit, adressées au sousigné, seront reçues jusqu'au QUINZE JUILLET prochain à DIX heures du matin, pour la construction d'une route à l'épave du feu, pour l'usage du bureau d'enregistrement du comté de Portneuf à Cap-Santé.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

LEONIDAS FRAXEDE BERNARD, Sect.-Trés., C. M. C. P. N. Cap-Santé, 17 Juin 1872.

J. D. LAWLOR, Manufacturier de MACHINES A COUDRE, SINGER, B. P. HOWE ET LAWLOR.

MONSIEUR.—Dans des occasions précédentes, nos Sœurs ont donné leurs témoignages en faveur de la Machine à Coudre de Wheeler & Wilson; mais ayant, dernièrement, fait l'essai des qualités oppositives de la "Singer Family," fabriquée par nous, nous nous croyons en droit de déclarer que votre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

MONSIEUR.—Depuis les cinq dernières années nous avons fait usage de vos machines "Singer" à coudre et pendant tout ce temps, nous n'avons pas donné un seul centime pour les faire réparer. Nous les recommandons en toute sûreté au public.

MONSIEUR.—Faisant constamment usage de plusieurs machines à coudre "Singer," achetées de vous, je suis heureux de dire qu'elles me donnent la plus complète satisfaction et les recommande aux personnes désireuses d'acheter des machines de première classe.

MONSIEUR.—J'ai dans mes ateliers quelques machines "Singer" de votre fabrique qui travaillent constamment et je suis charmé de vous dire qu'elles ne me donnent que de la satisfaction.

MONSIEUR.—J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous, a été achetée par moi-même également bien satisfait.

MONSIEUR.—En réponse à votre demande nous avons le plaisir de dire que les machines à coudre que nous avons achetées de vous ont fonctionné très bien jusqu'à ce que les réparations que vous avez faites à quelques-unes que nous avons déjà, ont été faites avec beaucoup d'habileté.

MONSIEUR.—Me servant d'environ une vingtaine de machines Singer à coudre No. 2 de votre fabrique, je ne puis dire que je les trouve excellentes et durables, parfaites sans tous rapports, et je n'ai aucune hésitation à les recommander.

MONSIEUR.—Nous sommes heureux de vous informer que votre Machine à Coudre "Singer Family," donne complète satisfaction sans tous rapports. Elle fonctionne à perfection sur toutes sortes de fil. Elle est ainsi plus convenable pour nous que la Wheeler & Wilson, en tout autre Machine à Coudre dont nous avons fait usage, et nous la recommandons comme telle avec beaucoup de plaisir.

MONSIEUR.—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre Lawlor à l'usage des familles. Elles nous ont toujours donné satisfaction et nous sommes heureux de la recommander à nos ménages.

MONSIEUR.—Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage, au sujet de vos machines à coudre; nous en avons quinze constamment en fonction dans nos manufactures et nous en avons toujours obtenu satisfaction.

MONSIEUR.—J'ai dans mes ateliers quelques machines "Singer" de votre fabrique qui travaillent constamment et je suis charmé de vous dire qu'elles ne me donnent que de la satisfaction.

MONSIEUR.—En réponse à votre demande nous avons le plaisir de dire que les machines à coudre que nous avons achetées de vous ont fonctionné très bien jusqu'à ce que les réparations que vous avez faites à quelques-unes que nous avons déjà, ont été faites avec beaucoup d'habileté.

MONSIEUR.—Me servant d'environ une vingtaine de machines Singer à coudre No. 2 de votre fabrique, je ne puis dire que je les trouve excellentes et durables, parfaites sans tous rapports, et je n'ai aucune hésitation à les recommander.

MONSIEUR.—Nous sommes heureux de vous informer que votre Machine à Coudre "Singer Family," donne complète satisfaction sans tous rapports. Elle fonctionne à perfection sur toutes sortes de fil. Elle est ainsi plus convenable pour nous que la Wheeler & Wilson, en tout autre Machine à Coudre dont nous avons fait usage, et nous la recommandons comme telle avec beaucoup de plaisir.

MONSIEUR.—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre Lawlor à l'usage des familles. Elles nous ont toujours donné satisfaction et nous sommes heureux de la recommander à nos ménages.

MONSIEUR.—Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage, au sujet de vos machines à coudre; nous en avons quinze constamment en fonction dans nos manufactures et nous en avons toujours obtenu satisfaction.

MONSIEUR.—J'ai dans mes ateliers quelques machines "Singer" de votre fabrique qui travaillent constamment et je suis charmé de vous dire qu'elles ne me donnent que de la satisfaction.

MONSIEUR.—En réponse à votre demande nous avons le plaisir de dire que les machines à coudre que nous avons achetées de vous ont fonctionné très bien jusqu'à ce que les réparations que vous avez faites à quelques-unes que nous avons déjà, ont été faites avec beaucoup d'habileté.

TAILLEUR DE LONDRES. NOUS PRENONS LA LIBERTÉ D'ANNONCER A NOS AMIS ET AU PUBLIC QUE NOUS AVONS ENGAGÉ UN TAILLEUR AUX PLUS BAS PRIX DU COMMERCE.

MEILLEURES MAISONS DE LONDRES. ET QU'IL EST ARRIVÉ ICI DEPUIS LE 20 DU COURANT PAR LE STEAMER SCOTLAND.

TOUS ORDRES LAISSES A L'ETABLISSEMENT SERONT EXECUTÉS AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

12 Personnes capables de coudre, trouveront de l'emploi pour le département ci-dessus.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE VILLE.

CE QUE TOUT LE MONDE DOIT SAVOIR!!! C'EST CHEZ MONTMINY & BRUNET A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE.

On vendra d'ici au 20 AOUT prochain, plusieurs grands lots de Marchandises provenant de divers Fonds de Batqueoute. On attire l'attention du public d'une manière toute spéciale, sur les lots suivants, viz:—

2,000 Verges de Soie Japonaise Grise Rayée, à 1/9 la verge valant 3/9 5,000 Mousseine de Laine, à 5 la verge valant 8. 1,000 Tweed Gris pour Habits d'Été, à 2/9 valant 3/9.

On a aussi justement reçu par l'un des derniers vapeurs d'Europe, une Caisse d'Étoffes à Robe, Caracautés et Rayées Noir et Blanc, en Mohair et en Grenadine, qu'on vend à 25/00 meilleur marché que les prix du Printemps.

REMARQUEZ BIEN QUE L'ON ACHÈTE LES MARCHANDISES LES PLUS NOUVELLES, AUX PLUS BAS PRIX DU COMMERCE.

FYFE & GARNEAU, No. 55, RUE ST. JEAN.

Les habillements pour Messieurs et Dames sont faits sur commande dans la maison par des Tailleurs et des Modistes de première classe.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de ALFRED M. RATTY, Hôtelier, Failli.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans la Cour Supérieure.

PAR LE "SARMATIAN." Nous offrons maintenant, un grand assortiment des dernières nouveautés en marchandises pour Robes, Franges de Soie, Ornements et Boutons, Garnitures de Satin, Miras et une nouvelle garniture de Dentelle, ainsi un assortiment complet de Gants de Chevreux (Kid) Alexandre, avec un bon deux boutons.

PAR LE "ROCK CITY." Justement arrivé un grand assortiment de Gants et petits Lits en Fer, maintenant si recherchés pour la santé et le confort, aussi un grand assortiment de Miras à Cadre Doré, Miras à Toilette, de toutes grandeurs, à très bas prix.

ROMANCES FRANCAISES PUBLICATION DU MENESTREL. Paroles et Musique de GUSTAVE NADAUD.

A VENDRE. UN engin de DIX tonnes, avec bouilloire de QUINZE tonnes et accessoires. Conditions libérales. Le tout en bon ordre et neuf.

Pianos, Pianos, Pianos, etc. LES sousignés ont respectueusement leurs amis et le public d'entrer chez eux, No. 32, Rue St. Jean. Ils y ont un grand choix de très beaux Pianos et Harmoniums, un Harmonium expansif, remarquable par le volume de son magnifique son, et qui serait apprécié dans une Chapelle ou communauté; en outre, une quantité d'Harmoniums, et de toutes sortes d'instruments de Musique. Désirant faire pour leurs importations, les prix seront accordés aux acheteurs, à charge, vente par installment, etc., etc., aussi même en feuille nouvellement publiée.

AVIS. AYANT acheté les dettes dues à l'ancienne société E. LaRue & Cie, ils prient ceux qui doivent de régler leurs comptes, afin d'éviter le moyen les frais de lois.

AVIS. A. J. VEZINA, 32, rue St. Jean. Marchand de musique, 32, Rue St. Jean. Québec, 27 mai 1872.

J. D. LAWLOR, Fabricant des Machines à Coudre SINGER, B. P. HOWE ET LAWLOR.

MAISON DE BAINS ARTHUR MINGEAUD, DE QUEBEC. No. 15, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

DESSINATEUR & SCULPTEUR. Dessins et Sculptures exécutés dans les styles Français et Anglais, les plus recherchés. Sculptures pour Bâtimens, Meubles, etc., ainsi que Modèles en Terre ou en Bois seront exécutés avec soin.

DOCTEUR CASGRAIN, CHIRURGIEN-DENTISTE. A transporté ses chambres d'opération, No. 24, rue de la Fabrique, vis-à-vis le Marché.

GEORGE TANGUAY, No. 20, Rue St. Paul. Québec, 3 Juin 1872—ds

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE VILLE.

12 Personnes capables de coudre, trouveront de l'emploi pour le département ci-dessus.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE VILLE.

HAUTE VILLE. Québec, 27 mai 1872.

WISTAR'S BALSAM OF WILD CHERRY. Remède de Cerisier Sauvage de Wistar. Tox, Humes, Consomption, Maladies Pulmonaires.

PENSION PRIVÉE.

QUELQUES MESSIEURS pourraient trouver une EXCELLENTE PENSION dans une famille, au N° 12, rue Fleury, St. Roch, où l'on parle l'Anglais et le Français. Chambre élégante et confortable.

SEL A VENDRE.

EN DÉBARQUEMENT DE L'ONNA. 3500 SACS de Gros Sel de Liverpool. En lots à la convenance des acheteurs. Par WM. CONVEY, No. 1, Rue St. Paul.

AVIS IMPORTANT

MESSIEURS DU CLERGE.

Je soussigné à l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé des villes et des campagnes qu'il vient de recevoir directement de France et d'Espagne un assortiment considérable de Vins de messe tels que Vin de Saunterie, Vin de Sicile, Vin de Barsac, Vin de Colli très doux, etc.

MAGASIN

CHAPEAUX ET DE FOURRURES

M. OLIVIER CÔTÉ, Chapelier et Marchand de Fourrures bien connu, s'étant rendu à Gâtineau et lui a ouvert un vaste magasin de Chapeaux et de Pelletteries. M. CÔTÉ, depuis 17 ans consécutifs, administrateur du magasin de M. CÔTÉ à Québec, a le plaisir d'annoncer qu'il est maintenant à la tête de l'établissement.

ATTENTION! ATTENTION!

Édition de 10,000 Exemplaires écolée en six jours.

DEBIT énorme du petit recueil, CONSOLATIONS A CEUX QUI PLEURENT ou TRISTES MALADES. Vol. in 32 contenant près de 300 pages et écopageant relie.

F. CARRIER & Cie.,

No. 57, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, A l'Enseigne du Bâtiment à Vapeur (Steamship).

LANTERNES TUBULAIRES.

D'APRÈS UN NOUVEAU PRINCIPE.

Pas de FUMÉE! Pas d'ODEUR!

Elle ne s'éteint pas au vent. UN bon vent donne plus d'éclat à sa lumière.

PETROLE.

M. Dery a l'honneur d'informer au public qu'il a été nommé par la manufacture des MOULINS A COUDRE BANNER, de Sherbrooke, Agent pour la vente de ses moullins, lesquels produisent les meilleurs certificats, et se vendent à très bas prix et conditions faciles.

RECOLTE DE 1871. SAISON DE 1872.

GRAINES DE JARDIN, CHAMPS ET FLEURS.

JOHN J. VELDON,

DROGUE ET GRAINETIER, A PELLE respectueusement l'attention des Fermiers, Jardiniers, Sociétés d'Agriculture, sur son Importation du Printemps de GRAINE FRAICHES DE JARDIN

Gros Oignon Rouge Wetherfield,

JOHNSON, ROBINS & CIE.,

Au Jardin de Graines Américaines, Wetherfield, Connecticut.

CRAINES DE CHAMP.

Manzel Wurzel, Carottes, Blé Navette, Navets, Fèves, etc.

POTERIE.

Notre assortiment est considérable et complet dans les Services à Dîner.

Statuettes et Bustes en Marbre de Paros.

McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silex Rouge, Silex Vert et en Cristal.

Porcelaine de Sèvres.

Consistent en Services de Chambre, Services à Dîner, Services à Thé, Services à Dessert, etc.

McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silex Rouge, Silex Vert et en Cristal.

McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silex Rouge, Silex Vert et en Cristal.

McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silex Rouge, Silex Vert et en Cristal.

McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silex Rouge, Silex Vert et en Cristal.

McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silex Rouge, Silex Vert et en Cristal.

McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silex Rouge, Silex Vert et en Cristal.

McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silex Rouge, Silex Vert et en Cristal.

McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silex Rouge, Silex Vert et en Cristal.

HOTEL STADACONA.

(Ci-devant maison Russell) RUE DU PALAIS, QUÉBEC.

Le soussigné informe respectueusement le public que l'Hôtel favorisé a été entièrement ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires et les voyageurs. Résolu à maintenir la réputation dont cette maison de première classe jouit depuis longtemps, le propriétaire actuel donne avis que l'édifice a subi des modifications considérables pendant la saison d'hiver, il a été pourvu de tout le confort et l'équipement imaginables de toutes les améliorations possibles; il a été peint de frais, tapissé, meublé et garni.

DONALD NOONAN, Ci-devant de l'Hôtel Clarendon, Québec, 11 mai 1872—1a

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES

OFFERTS AUX

ACHETEURS

DE

MARCHANDISES SÈCHES

À l'Enseigne du (Steamship)

TRAJET ABRÉGÉ PAR LE

CHEMIN DE FER

DES

Rivrières Connecticut et Passumpsic

ET DE LA

Vallée de Massawippi,

Se reliant au Grand-Tronc, à Sherbrooke, P. Q.

Le Trajet à New York et aux autres points de Le Tri-jet à Boston et à tous les autres points de l'Est, abrégé de 20 milles.

La plus courte et la plus charmante route à NEWPORT, Vt. ST. JOHNSBURY, Vt. FLYMOUTH, S. H. CONCORD, N. H. NASHUA, N. H. MANCHESTER, N. H. BELLOWS FALLS, Vt. LOWELL, Mass. FITCHBURG, Mass. WORCESTER, Mass. SPRINGFIELD, Mass. HARTFORD, Conn. PHOENIX, Vt. FALL RIVER, N. H. BOSTON, N. H. BALTIMORE, Md. PHILADELPHIA, Pa. WASHINGTON, D. C.

Et tous les principaux points des États de l'Est, du Sud-Est et du Sud.

Deux Trains Express marchent tous les jours.

TRAINS DE LA MER.

La plus courte et la plus charmante route à NEWPORT, Vt. ST. JOHNSBURY, Vt. FLYMOUTH, S. H. CONCORD, N. H. NASHUA, N. H. MANCHESTER, N. H. BELLOWS FALLS, Vt. LOWELL, Mass. FITCHBURG, Mass. WORCESTER, Mass. SPRINGFIELD, Mass. HARTFORD, Conn. PHOENIX, Vt. FALL RIVER, N. H. BOSTON, N. H. BALTIMORE, Md. PHILADELPHIA, Pa. WASHINGTON, D. C.

Et tous les principaux points des États de l'Est, du Sud-Est et du Sud.

Deux Trains Express marchent tous les jours.

NOUVEL ARRANGEMENT.

UN Char Doroit et un Pullman à 64 places sont placés sur la ligne entre Sherbrooke et Boston.

Prix de passage aussi bas que sur aucune autre ligne.

C'est la plus belle route pour des familles qui voyagent avec leurs enfants.

Billets de seconde classe pour New-York, Boston, etc.

Les bagages sont "tapisés" (chéqués) pour tous les principaux points du trajet.

La plus belle route pour des familles qui voyagent avec leurs enfants.

Billets de seconde classe pour New-York, Boston, etc.

Les bagages sont "tapisés" (chéqués) pour tous les principaux points du trajet.

BUREAU DES BILLETS

POUR TOUS LES

POINTS DES ETATS-UNIS.

Rue St. Louis, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis. GUSTAVE LEVE, L. W. PALMER, Agent, Intendant.

A VENDRE

A LA LIBRAIRIE DE GARANT & TRUDEL.

Du Droit Ecclésiastique dans ses sources, par l'Abbé Crouzet.

Lettres à un sceptique par Balzac.

Le parfait intérieur ou l'art d'obéir, 2 vols.

Dernier jour du Rédempteur.

Magasin des Ames pieuses.

Trois ans de méditations.

L'âme unie à Jésus-Christ.

Les lieux saints.

Histoire des croisades, 4 vols.

Amilia Paula, 2 vols.

Le chrétien fortifié dans sa foi.

Le Créateur, la création.

Retraite spirituelle.

Doctrines spirituelles.

Traité élémentaire de la religion chrétienne, 2 vols.

Explication de la doctrine chrétienne, 2 vols.

Les Jardins ornements.

Voyages en Amérique, 6 vols.

Histoire de St. Charles Borromée.

L'Expédition.

Les machines de la Gravière.

De l'autorité du souverain pontife.

Conjuration de l'impie contre Pluvinet.

Leçons de St. Augustin.

Trois ans de méditations, 2 vols.

La cité mystique d'Agreda, 6 vols.

Fleurs de famille.

Certitude du christianisme.

Mysticisme catholique.

Pèlerinage à Jérusalem, par le Père Geramb, 3 vols.

Symbolique populaire.

Voyage de la Trappe à Rome.

La foi de nos Pères.

Actes des apôtres.

Jeanne-Marie de la Croix et son époque.

Lettres à Mgr. l'Evêque de Laigue.

Le protestantisme aux prises avec le catholicisme.

Le cardinal de Feltz, archevêque de Lyon.

Quatre années en Orient et en Italie.

Logique du genre humain.

Journal d'un missionnaire au Texas.

Souvenirs du châtillon S. Michel, 2 vols.

Vie de Mgr. D. A. Affre.

Les religions et leur interprétation chrétienne, 3 vols.

Rapports entre les deux religions.

Lettres de St. François-Xavier, 2 vols.

Doctrines spirituelles par Bossuet.

Riforme du protestantisme en Suisse.

Discours sur la théorie de la croyance religieuse.

Geographie de la Croix.

Les œuvres de Baëne.

Voyages anciens et modernes, 4 vols.

Les sept basiliques de Rome.

Histoire universelle, 4 vols.

Correspondance de Rome, 2 vols.

Histoire du Pape Léon XII, 2 vols.

Vie de Mgr. D. A. Affre.

Œuvres spirituelles de St. Pierre d'Alcantara.

Le curé d'Valneige.

Catéchisme du Concile de Trente, 2 vols.

Pèlerinage en Suisse par Louis Venutot.

Explications du Maréchal Clanzel.

Napoléon I.

Les lieux saints, 3 vols.

Etudes de la doctrine catholique, 2 vols.

Québec, 25 mai 1872.

GENIEVRE DE De KUYPER.

BARRIQUES, Barils et Caisses de Genièvre. (En douane ou acquitté.) Par WM. CONVEY, No. 1, rue St. Paul, Québec, 10 juillet 1872.

DEPOT OF FASHION

Innovation d'un Nouveau Système dans le Commerce des Tailleurs.

Abolition de l'Ancien Système de Crédit.

PAS d'addition de quinze à vingt pour cent pour couvrir les mauvais paiements, les pertes causées par des longs crédits et les salaires élevés payés par les marchands aux tailleurs de première classe.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a maintenant ouvert le "Depot of Fashion," No. 22, Côte de la Montagne. Les messieurs peuvent maintenant faire leurs achats dans une maison qui ne veut pas spéculer sur les effets qui sont rejetés par les Marchands d'Europe et mis à part pour les drapiers des Colonies.

JAS. HUTCHESON, Ci-devant Tailleur et Gérant, Chez GLOVER & FRY, Québec, 11 mai 1872.—6m

QUEBEC, BOSTON et NEW YORK.

TRAJET ABRÉGÉ PAR LE

CHEMIN DE FER

DES

Rivrières Connecticut et Passumpsic

ET DE LA

Vallée de Massawippi,

Se reliant au Grand-Tronc, à Sherbrooke, P. Q.

Le Trajet à New York et aux autres points de Le Tri-jet à Boston et à tous les autres points de l'Est, abrégé de 20 milles.

La plus courte et la plus charmante route à NEWPORT, Vt. ST. JOHNSBURY, Vt. FLYMOUTH, S. H. CONCORD, N. H. NASHUA, N. H. MANCHESTER, N. H. BELLOWS FALLS, Vt. LOWELL, Mass. FITCHBURG, Mass. WORCESTER, Mass. SPRINGFIELD, Mass. HARTFORD, Conn. PHOENIX, Vt. FALL RIVER, N. H. BOSTON, N. H. BALTIMORE, Md. PHILADELPHIA, Pa. WASHINGTON, D. C.

Et tous les principaux points des États de l'Est, du Sud-Est et du Sud.

Deux Trains Express marchent tous les jours.

NOUVEL ARRANGEMENT.

UN Char Doroit et un Pullman à 64 places sont placés sur la ligne entre Sherbrooke et Boston.

Prix de passage aussi bas que sur aucune autre ligne.

C'est la plus belle route pour des familles qui voyagent avec leurs enfants.

Billets de seconde classe pour New-York, Boston, etc.

Les bagages sont "tapisés" (chéqués) pour tous les principaux points du trajet.

BUREAU DES BILLETS

POUR TOUS LES

POINTS DES ETATS-UNIS.

Rue St. Louis, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis. GUSTAVE LEVE, L. W. PALMER, Agent, Intendant.

A VENDRE

A LA LIBRAIRIE DE GARANT & TRUDEL.

Du Droit Ecclésiastique dans ses sources, par l'Abbé Crouzet.

Lettres à un sceptique par Balzac.

Le parfait intérieur ou l'art d'obéir, 2 vols.

Dernier jour du Rédempteur.

Magasin des Ames pieuses.

Trois ans de méditations.

L'âme unie à Jésus-Christ.

Les lieux saints.

Histoire des croisades, 4 vols.

Amilia Paula, 2 vols.

Le chrétien fortifié dans sa foi.

Le Créateur, la création.

Retraite spirituelle.

Doctrines spirituelles.

Traité élémentaire de la religion chrétienne, 2 vols.

Explication de la doctrine chrétienne, 2 vols.

Les Jardins ornements.

Voyages en Amérique, 6 vols.

Histoire de St. Charles Borromée.

L'Expédition.

Les machines de la Gravière.

De l'autorité du souverain pontife.

Conjuration de l'impie contre Pluvinet.

Leçons de St. Augustin.

Trois ans de méditations, 2 vols.

La cité mystique d'Agreda, 6 vols.

Fleurs de famille.

Certitude du christianisme.

Mysticisme catholique.

Pèlerinage à Jérusalem, par le Père Geramb, 3 vols.

Symbolique populaire.

Voyage de la Trappe à Rome.

La foi de nos Pères.

Actes des apôtres.

Jeanne-Marie de la Croix et son époque.

Lettres à Mgr. l'Evêque de Laigue.

Le protestantisme aux prises avec le catholicisme.

Le cardinal de Feltz, archevêque de Lyon.

Quatre années en Orient et en Italie.

Logique du genre humain.

Journal d'un missionnaire au Texas.

Souvenirs du châtillon S. Michel, 2 vols.

Vie de Mgr. D. A. Affre.

Les religions et leur interprétation chrétienne, 3 vols.

Rapports entre les deux religions.

Lettres de St. François-Xavier, 2 vols.

Doctrines spirituelles par Bossuet.

Riforme du protestantisme en Suisse.

Discours sur la théorie de la croyance religieuse.

Geographie de la Croix.

Les œuvres de Baëne.

Voyages anciens et modernes, 4 vols.

Les sept basiliques de Rome.

Histoire universelle, 4 vols.

Correspondance de Rome, 2 vols.

Histoire du Pape Léon XII, 2 vols.